

La maison *Webb & Knapp* a joué le rôle de conseiller puis celui de commettant uniquement parce qu'on lui a demandé d'aider au financement et à la construction d'un édifice qui en vaut la peine, car ce projet, autrement, aurait pu être l'objet de retards considérables. Dès le début, nous n'avons participé que pour faire preuve de bonne volonté.

J'aimerais profiter de l'occasion pour répéter que c'est la bonne volonté qui continue à nous servir de guide dans notre façon de penser et que c'est dans cet esprit que nous allons poursuivre cette affaire-là.

Pour revenir aux considérations qu'avait mentionnées M. Léger dans sa lettre du 8 novembre 1957, et surtout à la première qui avait trait au changement intervenu dans l'élément canadien de l'affaire par rapport au financement et à l'occupation de l'édifice, je répète que la société *Webb & Knapp* sera contente de se retirer et de vendre ses intérêts au prix coûtant au gouvernement du Canada ou à des citoyens du Canada. J'aimerais toutefois signaler que les locataires de l'édifice comprennent déjà l'*Abitibi Service Inc.*, *Rio Tinto (New York), Ltd.*, *Southern Canada Power Co., Ltd.*, et *Mannesman Tube Co. Ltd.* De plus, à mon avis, il y aura un nombre croissant de compagnies canadiennes qui auront leur bureau principal dans cet édifice au cours des années à venir, au fur et à mesure que les baux actuels expireront.

J'aimerais faire ici une digression pour un moment et parler du problème qui a été soulevé plus tôt, c'est-à-dire la valeur réelle de l'espace à louer dans cet édifice, des possibilités de sa mise sur le marché et de sa valeur marchande. On m'apprend que la moyenne des bureaux qui sont loués à des compagnies sans relation avec le gouvernement du Canada se louent à un prix, au pied carré, qui, valeur pour valeur, dépasse celui qui est demandé ou qui aurait pu être demandé au gouvernement canadien pour l'espace qu'il songeait à prendre au début. En d'autres mots, pour répondre à la question qui a été posée plus tôt par le monsieur qui désirait savoir jusqu'à point on voulait recevoir de l'aide du Canada, et quant à la suggestion qui a été faite que cette aide était sous la forme de subvention qui fournirait du capital, il n'y a aucune subvention dans les loyers à payer aux termes des baux en projet. Ce sont des baux au prix courant. On a posé une question pour savoir si l'espace pourrait être loué sur le marché libre d'après les taux prescrits. Si les conditions du marché demeurent les mêmes, je suis porté à croire que l'espace pourrait se louer assez facilement.

*M. Smith* (Calgary-Sud):

D. Je me demande si vous ne pourriez pas vous étendre un peu là-dessus? Votre opinion repose sur votre longue expérience et je suppose que vous n'aurez aucune difficulté à louer les locaux que vous avez à votre disposition sur la Cinquième avenue, quelle que soit l'attitude du gouvernement canadien?—

R. Je vais répondre à cette question le plus directement possible. Il y a un recul dans les affaires, aux États-Unis, à l'heure actuelle, et ce fait n'est un secret pour personne.

D. Il y a, à l'heure actuelle, un recul dans les affaires aux États-Unis?—

R. Le volume des affaires est moindre.

*M. Knowles* (Winnipeg-Nord-Centre):

D. On parle de ce recul comme d'une pause, au Canada.—R. C'est bien ça.

*M. Smith* (Calgary-Sud):

D. Il y a un recul des affaires aux États-Unis?—R. Je dirais que nous traversons une période de recul dans les affaires. Je ne crois pas que le recul